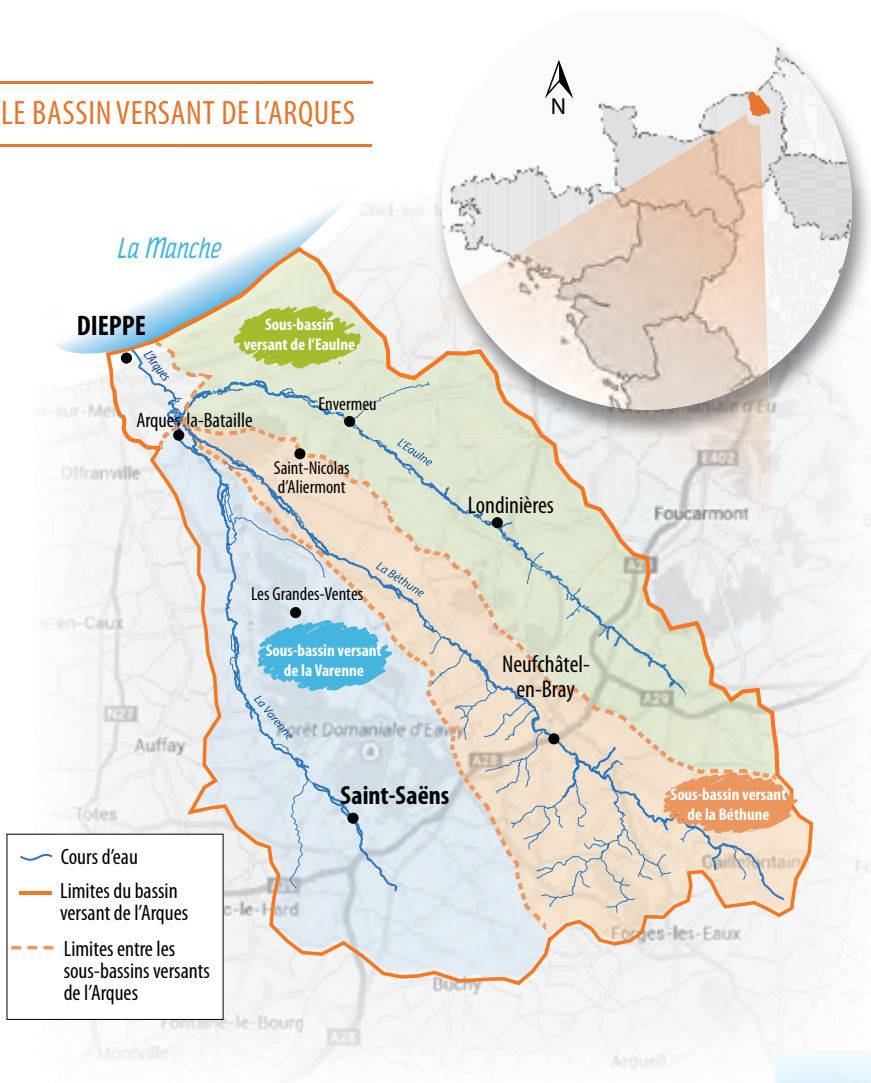


LE BASSIN VERSANT DE L'ARQUES

Le bassin versant est un territoire qui collecte les eaux pluviales et les concentre vers un même point appelé exutoire, par exemple un cours d'eau. Un bassin versant peut être découpé en sous-bassins versants associés à des affluents du cours d'eau principal.

Le bassin versant de l'Arques est composé des sous-bassins versants de la Varenne, de la Béthune et de l'Eaulne.

LE BASSIN VERSANT DE L'ARQUES



La **Varenne**, la **Béthune** et l'**Eaulne** prennent leur source dans le **Pays de Bray** (département de la Seine-Maritime).

Les trois rivières parcourent de 50 à 70 kilomètres avant de se rejoindre à Arques-la-Bataille. De cette confluence naît l'**Arques**, un fleuve côtier long de 6,5 km, qui se jette dans la Manche via le port de Dieppe.

LE SOUS-BASSIN VERSANT DE LA VARENNE

Nombre d'habitants : **19 650**

Surface : **360 km²**

Nombre de communes : **57**

Linéaire de cours d'eau : **90 km**

dont 41 km d'affluents.

Affluents principaux : *le Hareng, la Meuse.*

LE SOUS-BASSIN VERSANT DE LA BÉTHUNE

Nombre d'habitants : **19 600**

Surface : **317 km²**

Nombre de communes : **37**

Linéaire de cours d'eau : **170 km**

dont 100 km d'affluents.

Affluents principaux : *le Sorson, le Canche, le Philbert, le Touprès.*

LE SOUS-BASSIN VERSANT DE L'EAULNE

Nombre d'habitants : **19 870**

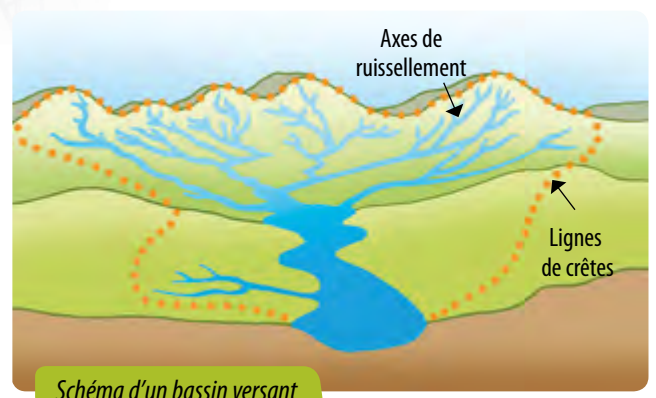
Surface : **342 km²**

Nombre de communes : **54**

Linéaire de cours d'eau : **100 km**

dont 30 km d'affluents.

Affluent principal : *le Bailly-Bec*



UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL

Le bassin versant de l'Arques abrite une faune et une flore insoupçonnées. On y recense de nombreuses espèces, parfois rares et menacées. La dégradation globale de la qualité des milieux aquatiques représente une menace majeure pour cette biodiversité à préserver.



Afin de maintenir et de restaurer ce patrimoine naturel, les cours d'eau du bassin de l'Arques ont été inscrits dans les sites remarquables du réseau Natura 2000.

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales et/ou des habitats naturels. Ce réseau a pour objectif la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble **d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire »** tout en prenant en compte les activités socio-économiques et culturelles du territoire.

Le site Natura 2000 « bassin de l'Arques » concerne le lit et les berges de la Varenne, de la Béthune, de l'Eaulne et d'une partie de l'Arques.



Une zone humide à proximité de l'Eaulne à Sauchay

i Au-delà du lit et des berges, le lit majeur des cours d'eau (voir Fiche N°2) est intéressant en terme de biodiversité (zones humides d'intérêt faunistique et floristique, mégaphorbiaies, arbres têtards...) mais n'est pas actuellement classé en site Natura 2000. Une proposition d'extension de ce site Natura 2000 est en cours de réflexion.

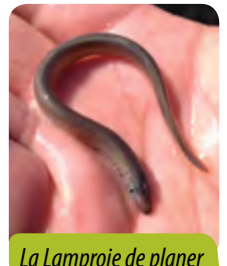
Plus d'infos sur le site Natura 2000 "Bassin de l'Arques" sur : www.bassin-arques-n2000.fr



LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



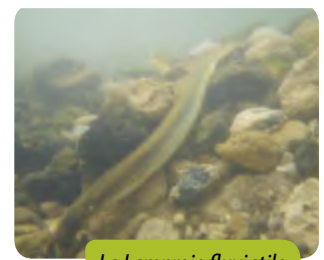
Le Saumon Atlantique



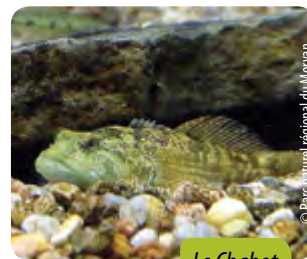
La Lamproie de planer



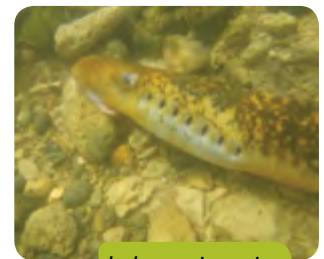
L'Écrevisse à pieds blancs



La Lamproie fluviatile



Le Chabot



La Lamproie marine

LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Rivière à Renoncules
oligo-mésotrophes à eutrophes



Mégaphorbiaies
mésotrophes colliniennes



Aulnaie - Frênaie des bords de rivières à cours lents